

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

AMENDEMENT

N ° CF179

présenté par

M. Raphan, Mme Calvez, M. Le Bohec, Mme Charrière, Mme Pételle, Mme Hérin,
Mme Brugnera, Mme Jacqueline Dubois, Mme Bannier et Mme Rilhac

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.